

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1^{er}

N° 232.

SIGNALEMENT.

Le Sr Antesserre Antoine
Boulangier
natif de Crandeller
demeurant à Crandeller
allant à Madrid
âgé de - 26 — ans, taille d'un mètre

62 centimètres
cheveux châtain foncé front ordinaire
sourcils châtain yeux châtain
nez court bouche moyenne
barbe châtain foncé menton rous
visage ovale teint coloré.

SIGNES PARTICULIERS.

une cicatrice au
dessus de l'œil gauche.

PIECES DÉPOSÉES :

Requise.

FAIT à Aurillac, le 23^{ème} 9^{ème} 1846.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

ne fait



Signalement



Haute 5' 1/2

Cheveux châtains foncés

front ordinaire

Sourcils châtains

yeux châtains

nez court

Bouche Moyne

Barbe châtaine fourue

Contour rond

Visage oval

Acuit. Coloris

Signes particuliers

une cicatrice au-dessus de l'œil gauche.

Le Maire de Crandelles, soussigné certifie qu'il peut
être délivré un passeport pour aller en Espagne, ou il
s'agit aller exercer la profession de boulanger, au lieu Antessore
canton de Caltanissetta, en province de Crandelles le 7. juin
1826 fils de Antoine Antessore et de Marie Cabre
le père au présent dont le signalement est ci Contre
a été libéré de service militaire pour infirmité.
à Crandelles le 22. 9^{bre} 1826

Le Maire de Crandelles

J. Rammeauze

